



Photo de classe....

publié le 22/09/2016

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que dans le cadre de la photo de classe et autres prestations proposées, votre enfant doit rapporter son bon de commande avec le règlement à l'ordre du FSE à son professeur principal avant le vendredi 7 octobre 2016.

Merci pour votre coopération.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.